



RGPD : METTRE LA STRUCTURE EN CONFORMITÉ

Programme de formation en
présentiel (14h) ou en distanciel (4 séquences de 3h30)

PROGRAMME DÉTAILLÉ

1 - La protection des données personnelles

L'évolution de la protection des données

Pourquoi doit on protéger les données personnelles ?

2 - RGPD de quoi parle t'on ?

Le Règlement Général sur la Protection des Données

Quels sont les objectifs du RGPD ? A qui s'applique le RGPD ?

Qu'est ce qu'une donnée personnelle ? Le traitement de données personnelles ?

Le rôle de la Cnil, le contrôle, les sanctions, l'accompagnement

Ma structure est-elle concernée par le RGPD ?

3 - Les notions clés du RGPD

Les principes du RGPD

Le principe d' « Accountability »

Les acteurs des traitements (resp. de traitement, co-responsables de traitement, sous-traitants)

La finalité des traitements

Le principe de minimisation

La conservation limitée des données

La transparence des traitements

L'information des personnes concernées

L'obligation de sécurité

La protection renforcée de certaines données

L'encadrement des transferts de données hors UE

Les notions clés dans ma structure

Les questions à se poser

L'identification des points de vigilance

4 - La désignation d'un pilote

Le délégué à la protection des données

Le DPO : qui peut être DPO ? Ses missions, ses moyens d'action

La désignation d'un DPO dans ma structure

Est il nécessaire de désigner un DPO ?

Si oui, comment identifier le « bon » pilote ?

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Permettre aux collaborateurs de :

- Acquérir les notions clés de la protection des données personnelles
- Appréhender les contours du plan d'actions à mener
- Initier une démarche de mise en conformité

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Groupe : de 4 à 12 personnes

Toute personne concernée par le traitement des données personnelles (juriste, RH, Directeur, responsable de traitements, DPO...)

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Diaporama, temps d'échange de pratiques

Selon la durée : étude de cas et/ou quizz

Remise d'un livret de formation et du PowerPoint de présentation



RGPD : METTRE LA STRUCTURE EN CONFORMITÉ

PROGRAMME DÉTAILLÉ (SUITE)

5 - Le registre des activités de traitement

L'établissement du registre des activités de traitement est-il obligatoire ?
Son contenu

6 - L'analyse d'impact

Quels traitements doivent faire l'objet d'une analyse d'impact ?
Ma structure met-elle en œuvre des traitements figurant sur la liste établie par la Cnil des types d'opérations de traitement pour lesquels une analyse d'impacts est requise ?

7 - Le respect des droits des personnes

Le droit à l'information
Le droit d'accès
Le droit de rectification et de mise à jour
Le droit d'opposition et d'effacement
Le droit à la limitation et à la portabilité

8 - Les étapes de la mise en conformité

Cartographier vos traitements de données personnelles
Prioriser les actions
Gérer les risques
Organiser les processus internes
Documenter la conformité

9- Mise en situation : initier une démarche de mise en conformité

Etablir une fiche du registre
Rédiger une note d'information
Définir des procédures
Etc.

MOYENS TECHNIQUES EN DISTANCIEL

Outil de visioconférence : ZOOM facilitant l'échange entre participant, le partage d'écran, la diffusion d'un tableau blanc par le formateur...

Connexion via identifiant et code d'accès envoyés aux participants 24h avant la session de formation

Outil pédagogique : BEEKAST et KLAXOON offrent des activités ludiques et facilitent les interactions

Le stagiaire doit posséder un ordinateur ou une tablette et une connexion internet

Si besoin, le formateur assistera techniquement le stagiaire en amont

INTERVENANTS

Céline CASANOVA

12 années d'expériences dans le domaine du droit
DEA de droit privé à l'Université d'Aix Marseille III
CAPA (Certificat d'aptitude à la profession d'Avocat)
Certification DPO

Céline BALDINI

18 ans d'expérience en RH et management de projets,
Maîtrise de sciences de gestion, option RH

SUIVI & ÉVALUATION DES RÉSULTATS

Questionnaire d'évaluation des notions abordées

Remise d'une attestation de fin de stage mentionnant les résultats de l'évaluation de l'atteinte des objectifs de la formation

Grille d'évaluation de satisfaction

Emargements des stagiaires